

Coronavirus (COVID-19)

BULLETIN D'INFORMATION DU 7 MAI 2020

AUX PRESTATAIRES DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE (SGEE)

Comme annoncé aujourd'hui par le premier ministre à son point de presse quotidien, l'évolution de la situation sanitaire dans la [Communauté métropolitaine de Montréal](#) (CMM) force à revoir le plan de réouverture graduel du réseau des services de garde, afin de pouvoir assurer au mieux la santé et la sécurité des enfants, de leurs parents ainsi que du personnel des services de garde.

Ainsi, pour territoire de la CMM, la première phase est reportée au 25 mai 2020. Durant cette phase, les installations pourront recevoir 30 % du nombre d'enfants inscrits à leur permis. Jusqu'à 50 % pourraient être reçus, par exemple pour assurer une place aux enfants ayant fréquenté un service de garde d'urgence (services essentiels, notamment dans les réseaux de la santé et des services sociaux), et qui ne fréquentaient aucun service de garde avant le début de la pandémie, et aux enfants vulnérables. En milieu familial, durant cette phase, 4 enfants pourront être accueillis par une responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG), qu'elle ait ou non une assistante.

Nous savons que ces changements pour les services de garde de la CMM pourraient nécessiter que ces derniers revoient les plans faits jusqu'à présent et communiquent à nouveau avec les parents.

Ayant tous à cœur la santé de la population du Québec, nous savons toutefois que nous pouvons compter sur votre diligence, dans ce retour à la normale progressif.

Approvisionnement des masques et protections oculaires

Concernant les modalités concernant l'approvisionnement en masques et en visières pour les services de garde éducatifs à l'enfance reconnus, vous trouverez, joints à ce bulletin :

- *La Procédure de réception et d'approvisionnement de l'équipement de protection individuelle;*
- *La Procédure de distribution – Bureaux coordonnateurs distributeurs (première vague);*
- *La Procédure de collecte – Services de garde éducatifs à l'enfance (première vague).*

Cet exercice d'approvisionnement sera réalisé notamment grâce à la collaboration d'une centaine de bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC) désignés pour assurer la distribution de l'équipement.

La livraison des équipements débutera dès vendredi le 8 mai 2020 pour les services de garde situés en zones froides.

Nous tenons à les remercier pour leur travail inestimable qui assurera un équipement de protection à l'ensemble du personnel du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance.

Renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions, nous vous invitons à consulter les pages suivantes :

- <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/coronavirus-fermeture-sdg/Pages/index.aspx>
- <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Si vous n'avez pas trouvé de réponses à vos questions sur ces sites, nous vous invitons à communiquer avec le Centre des services à la clientèle et des plaintes du Ministère en composant le numéro de téléphone sans frais suivant : 1 855 336-8568, de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.